

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

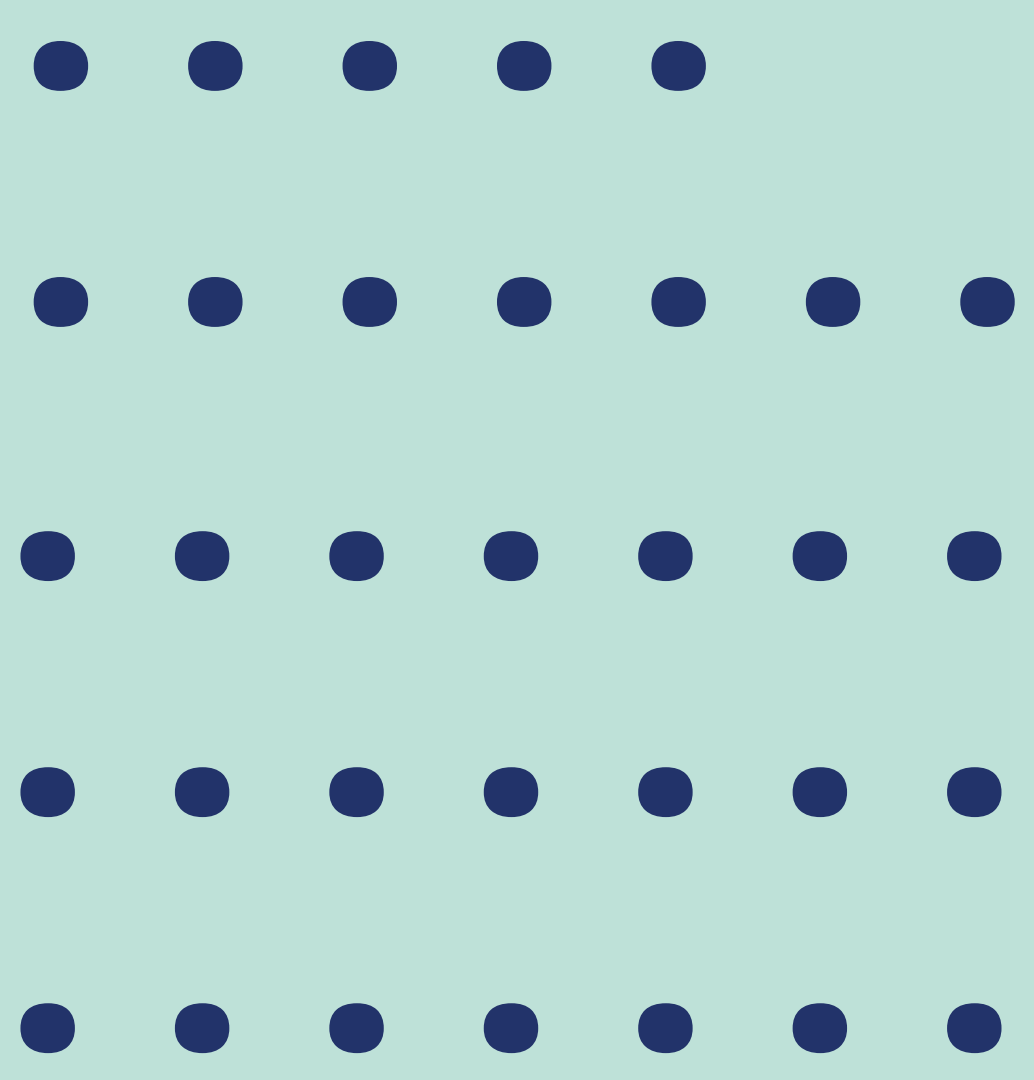
**Pour l' INTÉGRATION PAYSAGÈRE
des UNITÉS DE MÉTHANISATION et
des CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL**



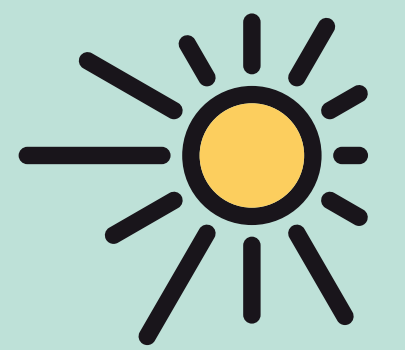
**Vous y trouverez tous les
conseils, les contacts, les
boîtes à outils pour réussir
l'insertion paysagère**



GUIDE A TELECHARGER



Scannez le QR Code ou rendez-vous
sur :
www.maine-et-loire.gouv.fr
Rubrique Actions de l'État/ Développement durable / Energies
Renouvelables / Recommandations



POUR UNE INTÉGRATION PAYSAGÈRE RÉUSSIE

des projets d'unité de méthanisation et de centrale photovoltaïque au sol en Maine-et-Loire

La prise en compte du paysage est un enjeu majeur du développement des énergies renouvelables sur le territoire pour préserver les spécificités locales et un cadre de vie harmonieux.

Un guide de recommandations a été élaboré par le préfet de Maine-et-Loire pour que les porteurs de projet intègrent les enjeux paysagers dans leur processus de conception de leurs projets.

Favoriser des projets de qualité, en encourageant la meilleure intégration paysagère possible et un passage au Pôle «Énergies renouvelables» de la Préfecture, constitue un gage de réussite et de meilleure acceptation par les populations.

UN PROCESSUS POUR AIDER LES PORTEURS DE PROJET

(Opérateur privé, collectivité, agriculteur(s), coopérative)

Choisir le site

Analyse du contexte bâti, de végétations et les conditions de covisibilité

Concevoir le projet

Intégration de l'installation en fonction du relief, de sa perception depuis des points de vue et du traitement des abords du site

Echanger avec le Pôle "Énergies renouvelables" 49

Présentation du projet et photomontages avec : aménagement paysager du site, gestion des accès et des limites périmètres de protection

Finaliser le volet paysager du dossier de permis de construire

Présentation d l'état initial du site et des choix d'aménagement pour préserver le paysage aux différentes échelles

TRAVAILLER L'INTÉGRATION DU PROJET AUX TROIS ÉCHELLES DU PAYSAGE

Sur quels atouts paysagers s'appuyer pour limiter les impacts visuels et préserver le cadre de vie des habitants ?

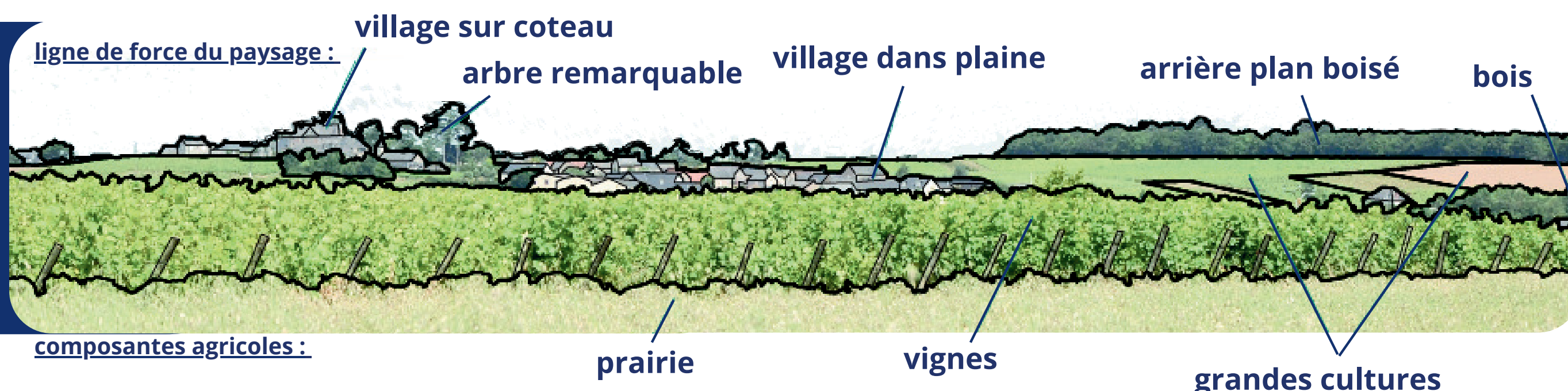
LE GRAND PAYSAGE

Le relief : coteau abrupt, colline, plaine, vallée

La végétation : strate arborée (forêt/bosquet/arbre isolé); strate arbustive ; strate herbacée (prairie) et composantes agricoles

Les formes bâties : bourg, village, hameau, entité isolée

Le patrimoine naturel et architectural



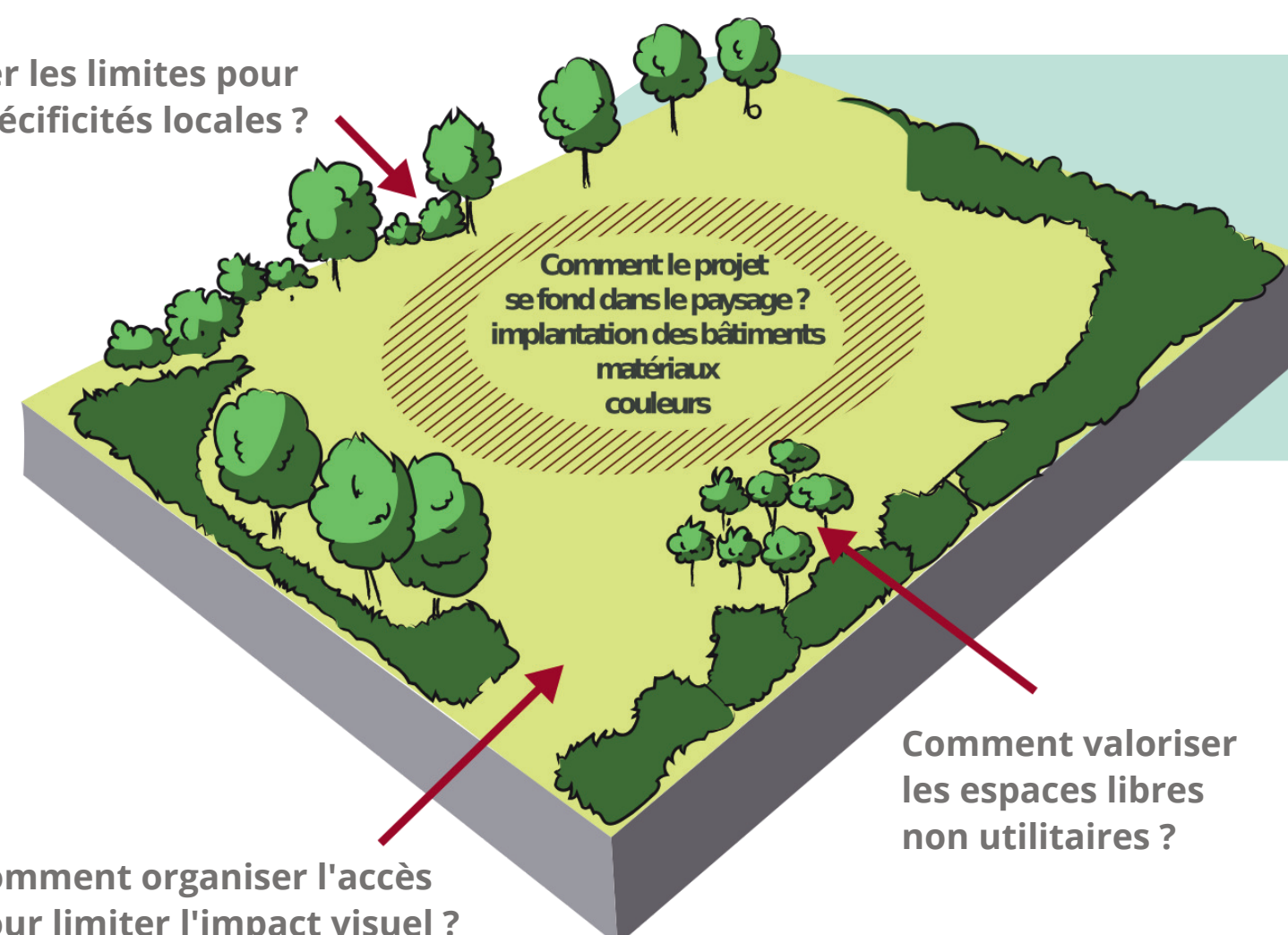
La boîte à outils

Documents cadres chartes paysagères, documents de planification et d'urbanisme

Données : IGN (cartes, Ortho images, base de données) Géoportail de l'urbanisme, Atlas des paysages des Pays-de-la-Loire, Région (DREAL) Département (Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine),

Photographies au sol

Comment traiter les limites pour respecter les spécificités locales ?



LES ABORDS

Le paysage pouvant accompagner l'insertion du projet : relief, trame parcellaire, organisation des strates arborées et du réseau de haies

Les conditions de covisibilité avec les groupements résidentiels

Les éléments patrimoniaux (naturels et architecturaux)

La boîte à outils

Documents cadres : documents d'urbanisme

Données : guide de la couleur à l'échelle du département (en cours), guide des plantations du parc naturel régionale Loire-Anjou-Touraine

Photographies au sol...

LE SITE

L'implantation de l'équipement sur la parcelle

L'insertion des éléments fonctionnels indispensables

Les espaces/bâtiments à accompagner par du **végétal**

L'insertion des **accès** et le traitement des **clôtures**

Les réponses pour préserver les éléments patrimoniaux (naturels et architecturaux)

La boîte à outils

Documents cadres : chartes paysagères, documents de planification et d'urbanisme

Données : IGN (cartes, Ortho images, base de données) Géoportail de l'urbanisme, Atlas des paysages des Pays de la Loire, Région (DREAL) Département (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine),

Photographies au sol....

